

**LES BIBLIOTHÈQUES SONORES**

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX**

**BIBLIOTHÈQUE SONORE**  
**« MARIE-FRANCE »**  
**DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

*Reconnue d'utilité publique depuis 1977*



**RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION**  
sur l'exercice 2018

**MANOSQUE 26/04/2019**  
**DIGNE-LES-BAINS 04/05/2019**

B. P 421 - 04104 MANOSQUE

**Tel : 04 92 87 85 32**

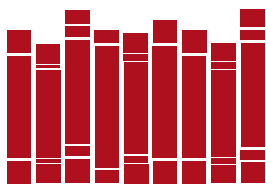
Courriel :

jacto@azur-multimedia.fr

**Permanence : mardi 14 h - 17 h**  
14, rue du Bon Repos - MANOSQUE

**[www.bibliotheque-sonore-04.org](http://www.bibliotheque-sonore-04.org)**





# LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

**BIBLIOTHEQUE SONORE**  
**« MARIE-FRANCE »**  
**des Alpes de Haute Provence**

B. P 421  
04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32  
Courriel : 04M@advbs.fr

**Permanence : mardi 14 h - 17 h**  
**14, rue du Bon Repos**  
**MANOSQUE**

[www.bibliotheque-sonore-04.org](http://www.bibliotheque-sonore-04.org)

## RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION

MANOSQUE - Vendredi 26 avril 2019

DIGNE-LES-BAINS - Samedi 4 mai 2019

Je suis heureux de vous accueillir si nombreux à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Madame Laurence PAULAT, responsable du CDI du Collège Saint-Charles ;
- Madame CHABRE, Présidente la Bibliothèque Sonore du Pays d'Apt ;
- Monsieur Jean-Pierre TUILLIEZ, représentant le LIONS Club de MANOSQUE, accompagné de Madame Corinne BARBIER, ancienne Présidente de notre Bibliothèque Sonore ;
- ainsi que les représentants de la presse locale.

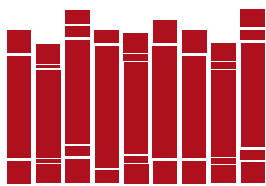
Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui assurent au quotidien le fonctionnement de notre Bibliothèque Sonore, ainsi que les membres du bureau.

Merci enfin à la Mairie de Manosque qui met, cette année encore, la salle des Tilleuls à notre disposition gracieusement.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur le Préfet et Madame la Sous-Préfète des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur René MASSETTE, Président du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Bernard JEANMET-PERALTA, Maire de Manosque ;
- Monsieur Gérard AVRIL, Maire de Forcalquier ;
- Madame Mireille BOR, Maire de Saint-Maime ;
- Madame Séverine DUHAMEL, Directrice du Service Culturel de Forcalquier ;
- Madame Anne PIOLI et Monsieur Philippe BONANVENTURE, du SESSAD La Durance à L'Escale ;
- Madame Christine DESSOUT-LAURENS, coordinatrice ULIS du Collège Saint-Charles à Manosque ;
- Madame Nicole JOSEPH, présidente de l'Association « A perte de vue » ;
- et les donneurs de voix et animateurs suivants : Mme HIRSCHAUER, Mme TEYCHENÉ, M. GROS, M. DE GREEF, ainsi que de nombreux audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer.

Comme chaque année, malheureusement, nous déplorons en 2018 le décès de 4 de nos audiolectrices. Ayons ensemble une pensée pour elles et leurs familles.



# LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

**BIBLIOTHEQUE SONORE**  
**« MARIE-FRANCE »**  
**des Alpes de Haute Provence**

B. P 421  
04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32  
Courriel : 04M@advbs.fr

**Permanence : mardi 14 h - 17 h**  
**14, rue du Bon Repos**  
**MANOSQUE**

[www.bibliotheque-sonore-04.org](http://www.bibliotheque-sonore-04.org)

## RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION

MANOSQUE - Vendredi 26 avril 2019

DIGNE-LES-BAINS - Samedi 4 mai 2019

Je suis heureux de vous accueillir à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Madame Suzel BADET, Directrice de la Médiathèque départementale ;
- Madame Martine THIEBLEMONT adjointe au maire, déléguée à la culture et au patrimoine culturel représentant Madame GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne-les-Bains.
- Messieurs Michel CHAPOTON et Éric GUILLEMARD, représentant le LIONS Club de DIGNE-LES-BAINS et son président Monsieur Dominique BALCET, excusé ;
- ainsi que les représentants de la presse locale et les nombreux audiolecteurs présents.

Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui font vivre notre Bibliothèque ainsi que les membres du bureau.

Merci aussi à Madame Suzel BADET, directrice de la Médiathèque intercommunale Asse-Bléone-Verdon, et Madame Muriel MEYNIER, qui ont la gentillesse de nous accueillir une nouvelle fois.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur René MASSETTE, Président du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire de Sisteron ;
- Monsieur Jean-Luc BILLAND, Directeur général adjoint au Pôle solidarités du Conseil départemental ;
- Madame Isabelle TRAHAN, Directrice de l'UDAF 04 (Union départementale des Associations familiales) ;
- ainsi que tous les audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer.

Comme chaque année, malheureusement, nous déplorons en 2018 le décès de 4 de nos audiolectrices. Ayons ensemble une pensée pour elles et leurs familles.



### **HOMMAGE À JOCELYNE THOMAS**

Avant de vous présenter mon rapport moral, je ne peux m'empêcher de rendre un fervent hommage à mon épouse, Jocelyne THOMAS, que vous avez - je crois - tous connue, et qui nous a quitté le 26 mars 2019 après 6 ans de lutte souvent pénible contre une récurrence de cancer du sein.

Je n'aurais pas accepté, en 2004, de prendre la présidence de notre Bibliothèque Sonore si elle n'avait elle-même accepté de s'engager avec moi en devenant sa secrétaire.

Pendant 14 ans, bien au-delà du travail de secrétariat et de l'animation des permanences du mardi, elle a assuré à domicile quasiment un mi-temps de bénévolat : vérification des enregistrements de nos Donneurs de Voix, préparation, gravure et impression des CD, recherche et téléchargement d'audiolivres sur notre serveur Internet, vérificatrice nationale pour l'agrément des enregistrements d'autres Bibliothèques sur le Serveur, et aussi Donneuse de Voix pour la littérature scolaire...

Sans compter l'assistance aux audiolecteurs et aux Donneurs de Voix à travers de longues conversations téléphoniques...

Si elle me reprochait, parfois, que la Bibliothèque Sonore prenne trop d'importance dans notre vie et nos conversations, elle était consciente de l'importance de notre action et elle s'y dévouait avec autant de plaisir et de satisfaction que moi-même.

Bien que nous ayons eu la chance de renforcer récemment notre équipe, elle laisse un grand vide dans notre Bibliothèque sonore comme dans ma vie.

### **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

L'année 2018 a été essentiellement marquée par le déménagement de notre Bibliothèque Sonore après plusieurs mois de recherche d'un nouveau local.

#### **:: Le casse-tête du déménagement**

Depuis plus de 20 ans, notre Bibliothèque Sonore était hébergée dans l'ancien local professionnel de notre trésorier, Jean-Louis Baratier, qui nous consentait un loyer symbolique de 2 000 € par an. Mais ce local étant détenu par une SCI familiale, notre propriétaire s'est trouvé dans l'obligation de le vendre.

La municipalité étant dans l'impossibilité de nous fournir un local, nous avons dû en rechercher un dont le loyer serait compatible avec nos faibles ressources. Les locaux disponibles à Manosque sont très nombreux, mais les loyers demandés (entre 350 et 450 €/mois) ne sont pas compatibles avec nos finances. Nous avons donc été contraints d'effectuer pas mal de recherche, pendant plusieurs mois, pour trouver un local de surface suffisante et d'accès sécurisé, avec un loyer acceptable.

Finalement, votre président connaissait la propriétaire d'un ancien local commercial inoccupé depuis plusieurs années. Elle a bien voulu nous accorder un bail avec un loyer de 250 €/mois, soit 3 000 € par an. Une augmentation de loyer de 50 % pour une surface de 35 m<sup>2</sup> soit 50 % de moins que notre ancien local !

Cette surface réduite est malgré tout suffisante à notre activité pour l'instant et nous y avons gagné en accessibilité et en visibilité : le local est en rez-de-chaussée, dispose d'une vitrine, et nous avons pu installer des panneaux d'information sur la devanture.



Nous avons dû, malgré tout, faire quelques travaux d'aménagement dans ce local souffrant de problèmes d'humidité, remplacer une partie du carrelage au sol, repeindre la devanture, installer des convecteurs de chauffage, etc. Quelques travaux restent encore à effectuer avant le prochain hiver...

Par contre, nous avons dû renoncer à offrir un bureau à l'association « A Perte de Vue », complémentaire de nos actions auprès du public des déficients visuels, qui nous permettait de proposer à ce public, dans notre ancien local, un véritable « guichet unique ».

Nous avons donc déménagé le 22 juillet au 14, rue du Bon Repos, à proximité de la place Marcel Pagnol, après plusieurs semaines de tri, de rangement et de préparation. Nous avons reçu l'aide précieuse de nos amis du LIONS Club de Manosque qui ont mis à notre disposition un fourgon, ainsi que leurs bras, pour déplacer et réinstaller nos lourdes armoires métalliques, les bureaux et les tiroirs de CD.

La municipalité ayant rénové la chaussée de la rue du Bon Repos au mois de septembre, notre Bibliothèque sonore est maintenant idéalement placée sur un des principaux trajets vers le nouveau complexe cinéma et le parking de la Villette.

### **:: La recherche de subventions**

Dès le mois d'octobre 2017, nous nous sommes mis à la recherche de subventions supplémentaires pour faire face à l'augmentation de notre loyer. Plus de vingt communes et Communautés de communes ou d'agglomération ont ainsi été sollicitées.

Si beaucoup n'ont pas répondu (la commune de Barcelonnette fut une des rares à envoyer une réponse, malheureusement négative), plusieurs ont décidé de nous soutenir :

- la DLVA, qui nous aide depuis de nombreuses années, a porté sa subvention de 2 300 € à 3 000 €
- la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure nous a octroyé pour la première fois une subvention de 1 000 €
- les communes de Digne, Mane, Saint-Maime, Sisteron nous ont versé des subventions allant de 150 à 300 €.
- Le LIONS Club de Manosque, qui soutient la Bibliothèque Sonore depuis qu'il l'a créée en 1993, nous a versé 1 000 € et le LIONS Club de Digne 200 €.

Toutes ces contributions, ajoutées aux dons de nos membres et de nos audilecteurs, devraient nous permettre de boucler notre modeste budget.

Nous devons toutefois **veiller à ce que ces subventions soient pérennes**, car nos dépenses de fonctionnement vont obligatoirement augmenter. Outre le loyer, la mise en place en 2019 de notre nouveau système de gestion informatique nous impose de disposer d'une connexion internet (nous utilisons jusqu'à présent nos connexions personnelles) et de **mettre à niveau nos ordinateurs qui ont donné plus de 12 ans de bons et loyaux services !**

C'est pourquoi nous renouvelons pour 2019 nos demandes de subventions, en les élargissant même à des organismes comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Caisse d'Épargne. Le début de l'année 2019 nous laisse pour le moment dans l'expectative...

### **:: Toujours une attention particulière aux scolaires**

Le rôle de l'audiolecture pour les scolaires souffrant de troubles tels que que dyslexie, dyspraxie... c'est-à-dire tous ceux que l'on nomme les « DYS », est essentiel pour leur permettre de suivre un cursus scolaire normal.

Le 12 juillet 2018, le Ministère de l'Éducation nationale a accordé à notre association l'agrément « Jeunesse et éducation populaire ». De plus, ce ministère vient d'accorder à notre association l'agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public ».



Pour notre département, une Convention « Littérature scolaire » a été signée à Digne avec Monsieur Éric LAVIS, Directeur départemental des Services de l'Éducation nationale, en juillet 2017.

Plusieurs conventions d'établissements ont également été signées :

- avec le collège Paul Arène de Sisteron ;
- avec le lycée Prins Henrik, lycée français de Copenhague (Danemark) ;
- avec le Collège Maria Borrély de Digne-les-Bains ;
- avec le collège Saint-Charles de Manosque.

Mais nous avons inscrit également des élèves de nombreux autres établissements :

- les collèges Henri Laugier de Forcalquier, André Ailhaud de Volx, du Mont d'Or de Manosque et Marcel Pagnol de Pertuis
- le lycée Alexandra David-Neel de Digne-les-Bains
- l'école primaire de Corbières  
ainsi que l'école Montessori Arc-en-ciel d'Aix-en-Provence.

Notre catalogue national de « Littérature scolaire », entièrement accessible sur notre serveur Internet d'audiolivres, comporte désormais 1 344 titres (contre 1 114 il y a un an), permettant de satisfaire plus de 95 % des demandes des professeurs de français et des parents d'élèves.

Et nous enregistrons toujours, à la demande, les ouvrages de littérature scolaire encore non enregistrés, dans l'édition demandée par le professeur.

## **:: Toucher plus de bénéficiaires potentiels**

Le nombre d'audiolecteurs progresse au niveau national ainsi que dans notre département. Nous savons malgré tout que nous ne touchons qu'une très faible proportion des bénéficiaires potentiels, soit plus de 3 millions de personnes en France !

Les Bibliothèques Sonores sont malheureusement très mal connues, malgré les efforts consentis en communication au niveau local et national.

### **• Une marraine de notoriété nationale**

Nous avons, depuis fin 2017, une marraine nationale de grande notoriété : Madame Marina CARRÈRE-D'ENCAUSSE, médecin et journaliste, animatrice d'émissions sur la santé sur la chaîne de télévision France 5.

Elle a accepté de tourner un spot publicitaire pour les Bibliothèques Sonores, diffusé sur les diverses chaînes du groupe TF1 en décembre 2017 et janvier 2018, ainsi que sur France 2 en janvier 2018.

### **• La communication au niveau local**

Suite à notre déménagement, nous avons mis à jour tous nos supports de communication :

- **les dépliants et affiches** que nous distribuons sur tous les points relais d'information, et notamment lors des forums et manifestations auxquelles nous participons ;

- **le site Internet** : régulièrement tenu à jour, sa fréquentation s'est stabilisée depuis 2017 à une moyenne de 1080 visites/mois, soit plus de 12 000 visiteurs par an.

Il génère, en moyenne depuis plus de 4 ans, 1,5 demande par semaine de personnes qui recherchent un lecteur Victor ou des audiolivres pour un proche, de toutes les régions françaises et qui ne connaissent pas les Bibliothèques Sonores.

**Notre site est donc toujours un formidable moyen de promotion des Bibliothèques Sonores au niveau national !**

Nous tenons surtout à assurer une présence efficace dans toutes les manifestations où nous pouvons rencontrer les bénéficiaires potentiels (et surtout leur entourage), mais aussi les élus, les audiolecteurs et les membres de notre association :



• **La Foire d'Ongles**

Fidèles à ce rendez-vous depuis 2010, nous avons encore cette année enregistré beaucoup de contacts tant pour des audiolecteurs que des Donneurs de voix...

- la foire d'Ongles,  
le 12 août



• **Le forum des associations de Sisteron**

Pour la première fois en 2018 nous avons pu participer à ce forum qui, non seulement, était ouvert à toutes les associations et plus seulement aux associations sportives, mais qui se tenait une semaine avant les autres forums.

Nous avons profité de la visite à notre stand de Monsieur Spagnou, Maire de Sisteron, pour lui recommander de maintenir à l'avenir ces mêmes dispositions afin que nous puissions, chaque année être présents à Sisteron !

- le forum des associations  
de Sisteron,  
le 1<sup>er</sup> septembre



• **Le forum des associations de Manosque, Forcalquier et Digne-les-Bains**

Cette année encore les forums de Manosque et Forcalquier se tenaient le samedi 8 septembre et celui de Digne le dimanche 9, nous permettant d'être présents pour la première fois aux trois endroits.

Avec une météo très favorable, le public fut au rendez-vous tant à Manosque qu'à Forcalquier où nous avons également pu rencontrer les élus.

Malheureusement, un regrettable concours de circonstances ne nous a pas permis d'être présents au forum de Digne-les-Bains, pour la première fois depuis plus de 14 ans.

- le forum des associations de Forcalquier, le 8 septembre



• *Les Correspondances de Manosque*

Depuis plusieurs années, les Correspondances de Manosque se tenaient à la même date que l'assemblée générale des Bibliothèques Sonores, ne nous permettant pas d'être présents à Manosque. Cette année, les Correspondances se sont déroulées une semaine plus tard et nous avons pu être présents deux jours sur la Place Marcel Pagnol à deux pas de notre nouveau local.

- les Correspondances de Manosque, les 28 et 29 septembre



L'affluence était importante, mais la plupart des contacts ont concerné les autres Bibliothèques Sonores, car le public des Correspondances vient de toutes les régions françaises !



- le stand des Bibliothèques Sonores au Salon Autonomic



• **Le Salon Autonomic de Marseille**

Ce salon qui se tient tous les deux ans s'adresse à un public très ciblé, concerné par toutes les formes de handicap. Les Bibliothèques Sonores du Sud-Est et de Côte d'Azur-Corse y participaient pour la troisième fois les 21 et 22 novembre 2018.

De nombreux contacts sont établis avec des bénéficiaires potentiels, mais surtout avec des relais d'information de toute nature : infirmières, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...

- le Bus de la Vue sur la promenade Aubert Millot à Manosque



• **Le Bus de la vue**

Le Bus de la Vue, de l'association «Vue et santé pour tous », est venu deux fois à Manosque cette année à l'appel du LIONS Club, le vendredi 23 février et le vendredi 14 septembre, pour le dépistage des problèmes de vue et du diabète.

Nous avons tenu un stand d'information sur place pour faire connaître la Bibliothèque Sonore à toutes les personnes venant au dépistage.

• **La réunion d'information annuelle**

Comme chaque année, nous avons tenu deux réunions d'information sur l'activité de notre Bibliothèque Sonore : à Manosque le 16 mars et à Digne-les-Bains le 7 avril 2018, dans le cadre de la Médiathèque Intercommunale Asse-Bléone-Verdon. Je tiens à remercier une nouvelle fois son ancienne directrice, Madame Sylvie GIRARD, et sa nouvelle directrice, Madame Suzel BADET qui nous accueille gracieusement dans ses locaux.

Sur ce secteur du département, Michel CHAPOTON et Éric GUILLEMARD, du LIONS Club de Digne, animent régulièrement un Point-relais à la Médiathèque intercommunale de Digne-les-Bains, chaque troisième samedi du mois, de 10 h à 12 h.

Jean-Claude MILLET, à la fois audiolecteur et Donneur de Temps, assure une permanence au pôle Social de Digne-les-Bains chaque quatrième vendredi du mois, de 10 h à 12 h.

Ils ont été rejoints cette année par Jacques BERGEOT, ancien Donneur de Temps à la Bibliothèque Sonore de Rambouillet, qui a accepté de nous aider à suivre les Donneurs de Voix, à les aider et les conseiller pour leurs enregistrements. Je tiens ici à l'en remercier car il nous permet d'animer notre équipe de Donneurs qui se renforce régulièrement.

• **Publipostage vers les Mairies**

Cette année encore, nous avons invité les maires des communes de notre département à nos deux réunions d'information en leur adressant, en plus, notre nouveau dépliant. Pratiquement aucun ne se déplace ni ne se fait représenter, mais tous, au moins une fois par an, entendent parler des Bibliothèques Sonores. Cela finit par faire son chemin...

• **Les radios locales et la presse**

Nous faisons toujours des efforts auprès des supports locaux d'information pour qu'ils nous aident à faire connaître les services de la Bibliothèque Sonore.

Je remercie les journaux locaux, La Provence et Haute-Provence Info, ainsi que les radios Fréquence Mistral et Alpes 1, sans oublier la télé locale D!CI-TV qui répondent généralement très bien à nos invitations.

Un remerciement particulier à la radio Alpes 1 qui nous a consacré depuis cet été plusieurs émissions, dans le cadre de son journal d'actualités et dans le cadre de sa nouvelle rubrique « Fil d'info », diffusée deux fois par jour, du 15 au 19 octobre, et réalisé par la journaliste Aurore VALLAURI.

Pour en savoir plus et écouter le podcast : <https://alpesdusud.alpes1.com/news/locales/72473/alpes-du-sud-les-donneurs-de-voix-au-service-des-personnes-empechees-de-lire>

The screenshot shows the website for Alpes 1 radio. At the top, there is a navigation bar with links for ACCUEIL, RADIO, FIL INFO, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, ÉCONOMIE, FAITS DIVERS, SPORTS, ROUTES, EMPLOI, and a search bar. Below the navigation bar, there is a main headline: "Alpes du Sud : les Donneurs de Voix, au service des personnes empêchées de lire". To the right of the headline, there are several promotional banners: "1% TAGO FIXE", "Sofinco", "kindle Économisez jusqu'à 50%", and "La Question du jour Alpes 1". Below the headline, there is a photograph of a man standing in front of a door. The date "15 Octobre 2018" is visible in the bottom left corner of the article area.



### :: Le Congrès national des Bibliothèques Sonores

Le Congrès national des Bibliothèques Sonores regroupe désormais les ateliers de travail pour les bénévoles des Bibliothèques Sonores, les remises des prix du concours interne « La Voix de l'année », la remise du Prix Littéraire National de l'Audiolecture et l'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Voix.

Il s'est tenu cette année à Chantilly, du 20 au 22 septembre 2018, dans le cadre magnifique du Potager des Princes et de cette ville au cachet exceptionnel.

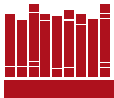
Après les traditionnelles réunions des Délégués régionaux et du Conseil d'administration, puis une visite du Musée Condé au château de Chantilly, l'après-midi du vendredi au Potager des Princes comprenait deux conférences :

- la conférence de Monsieur Luc MAUMET sur les évolutions technologiques et la réglementation liée à l'exception handicap au droit d'auteur ;
- la présentation par Christian ROUMILHAC et Jacques THOMAS de l'état d'avancement des travaux sur le nouveau logiciel de gestion des Bibliothèques Sonores.

- Conférence de Monsieur Luc MAUMET







- Moment de détente au Potager des Princes



Puis, dans le magnifique théâtre du Potager des Princes, ce fut la remise de la coupe Denise Pommier, du Concours de « La Voix de l'Année », à Madame Odile SEGUY, de la Bibliothèque Sonore de Nantes, pour sa lecture de « *L'adieu à la femme rouge* » de Vénus KHOURY-GHATA, éditions MERCURE de France.

Exceptionnellement, cette année, la coupe Michel Variot pour les voix masculines, n'a pas été attribuée.

- Remise des prix du Concours de « La Voix de l'année »



• **Prix littéraire national de l'Audiolecture**

Le 9<sup>e</sup> Prix littéraire de l'audiolecture a été décerné à Monsieur Jean-Paul DIDIER-LAURENT pour son second roman « *Le reste de leur vie* » édité par Au Diable Vauvert.

Cette année encore, quatre de nos audiolecteurs avaient accepté de faire partie du jury qui était composé de 245 audiolecteurs issus de 52 Bibliothèques Sonores.

Rappelons que ce prix est - à notre connaissance - **le seul prix littéraire au monde attribué par un jury de personnes « empêchées de lire » mais bénéficiant d'un accès à la littérature grâce à l'audiolecture !**



- Remise du 9<sup>e</sup> Prix Littéraire National de l'Audiolecture



- Le lauréat du 9<sup>e</sup> Prix littéraire national de l'Audiolecture



L'assemblée générale qui s'est tenue le samedi a renouvelé le tiers du Conseil d'administration. Le bureau, élu par le Conseil d'administration à la suite de l'assemblée, a été entièrement reconduit à l'identique, Pierre-Marie LECERF reste président national. L'assemblée s'est conclue par un hommage à Madame Nicole BÉRATO qui va quitter en mars prochain ses fonctions de Déléguée Régionale Côte d'Azur-Corse, après plus de 30 ans au service de notre association. Elle fut également Déléguée Régionale de notre région Sud-Est jusqu'en 2012 et présidente nationale de 2004 à 2008.

- L'assemblée générale dans l'Espace Bouteiller



- Nicole BÉRATO  
et le président  
Pierre-Marie LECERF



### :: La journée «Coaching Voix»

Nous avons la chance de disposer, parmi nos Donneurs de Voix, de Pierre De Greef, journaliste de radio-télévision qui est aussi formateur et « Coach » à la Radio-Télévision belge (RTBF).

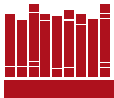
Nous avons ainsi pu organiser, le 12 avril 2018, une journée « Coaching Voix » à laquelle ont participé 8 Donneurs de Voix avec, comme premier objectif, de découvrir les méthodes pour « ouvrir sa voix » et utiliser avec le plus d'efficacité ce formidable instrument de production de son qu'est notre corps.

Il n'y a pas de « mauvaise voix », il n'y a que des voix qui s'expriment mal à cause du stress et de tous les blocages résultant de notre vie quotidienne. Corriger tout cela n'est pas si difficile et apporte beaucoup de satisfactions !

- Pierre De Greef  
animant la journée  
Coaching Voix







### :: La journée champêtre

Nous espérons bien que cette journée champêtre devienne une tradition de rencontre entre audiolecteurs et Donneurs de Voix dans un cadre bucolique et reposant. Cette année, ce fut le charmant village de Saint-Jurs qui domine le plateau de Valensole.

- la journée champêtre  
à Saint-Jurs  
le 24 juin



C'est une nouvelle fois grâce à Jean-Claude MILLET et à son épouse Joëlle, ainsi que Éric GUILLEMARD, Michel CHAPOTON et leurs épouses, que nous avons pu organiser cette journée qui s'est déroulée sous un ciel clément, l'orage ayant daigné attendre la fin de la réunion pour s'approcher !



Comme l'an dernier, l'association « A perte de vue » s'était associée à la journée et, l'après-midi, chacun a pu tester le jeu de pétanque adaptée, les voyants avec les yeux bandés et les mal-voyants à égalité avec eux.

Une très belle rencontre que nous espérons pouvoir renouveler désormais chaque année avec autant de succès.



- la partie de pétanque « adaptée »



### **:: La visite de notre députée**

Le 7 mai, nous avons reçu à la Bibliothèque Sonore Madame Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, députée LREM de la 2<sup>e</sup> circonscription et référente handicap de l'assemblée nationale.

Elle était accompagnée de son assistante, Madame Chantal MARC, de Madame Stéphanie COLOMBERO, conseillère départementale déléguée aux personnes handicapées, de Monsieur Armel LE HENN, vice-président de la Communauté d'agglomération DLVA, de Madame Josette COLOMBERO, déléguée aux affaires sociales représentant le Maire de Manosque, et du Dr Geneviève GUEYMARD.



Une visite d'une heure qui nous a permis de présenter le fonctionnement de notre association et de la Bibliothèque Sonore 04, mais aussi de solliciter l'aide de notre députée au niveau national pour que les évolutions de l'exception handicap au Droit d'auteur ne remette pas en question l'avenir des Donneurs de Voix et des Bibliothèques Sonores de notre association.

Nous avons retenu également une suggestion de notre députée : intervenir dans les formations des auxiliaires de vie sociale pour qu'elles puissent se faire nos relais d'information au cours de leurs activités. Un excellent contact avec le GRETA en a résulté.

### **:: La formation des auxiliaires de vie sociale**

Les auxiliaires de vie sociale interviennent auprès des familles, des enfants, des personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, des personnes âgées, malades ou handicapées, pour compenser un état de fragilité et permettre le maintien à domicile par une aide dans la vie quotidienne.





Au contact direct des personnes empêchées de lire, ces auxiliaires constituent un relais d'information essentiel pour faire connaître les Bibliothèques Sonores.

Après un contact avec le GRETA de Haute-Provence, organisme qui assure la formation d'auxiliaires de vie sociale, deux interventions ont été réalisées fin juin, dans le cadre de leur formation, pour faire connaître l'apport des Bibliothèques Sonores à toutes les personnes souffrant de difficultés de lecture.

### **:: La sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées**

Le 11 juin, à l'initiative de la Direction départementale des Finances publiques 04-05, une journée de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées s'est tenue dans les locaux de la Direction départementale des territoires (anciennement DDE), à Digne-les-Bains.

Nous y avons présenté l'action des Bibliothèques Sonores pour les personnes empêchées de lire, et plus particulièrement celles des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence.

### **:: La mise en œuvre du RGPD**

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles est entré en vigueur fin mai 2018. Dans ce cadre, nous avons été amenés à envoyer des courriers à tous nos membres et à nos bénéficiaires pour qu'ils nous notifient leur autorisation de conserver leurs données personnelles, notamment les titres des ouvrages qu'ils ont lus ou enregistrés.

Il est en effet très utile de connaître les préférences de lecture de nos audiolecteurs pour faire, à leur place, un choix d'audiolivres lorsqu'ils n'ont pas pu nous faire parvenir une liste de réservation.

Le service que nous pouvons ainsi leur apporter est très apprécié par nos audiolecteurs !

En ce qui concerne nos membres, Donneurs de Voix et Donneurs de Temps, un « Contrat de bénévolat » devrait être proposé prochainement pour régulariser la situation relative au RGPD.

### **:: Le renouvellement de notre logiciel de gestion**

Le logiciel de gestion de nos Bibliothèques Sonores nous permet d'assurer, à chaque permanence, les prêts et retours des audiolivres ainsi que la gestion des fichiers des Donneurs de Voix, des audiolecteurs, des fiches-livres et du catalogue, etc.

Il date aujourd'hui de plus de 20 ans, et n'est plus adapté à un certain nombre de tâches nouvelles !

Jacques THOMAS, président de la Bibliothèque Sonore des Alpes de Haute-Provence et Délégué Régional Sud-Est de l'Association des Donneurs de Voix, fait partie de la commission chargée par le président national de préparer le remplacement de ce logiciel.

Il a ainsi travaillé à la rédaction d'un cahier des charges en fin 2017, après enquête auprès de toutes les Bibliothèques sonores. Une consultation de 7 éditeurs de logiciels de gestion de bibliothèques (SIGB) a eu lieu en janvier 2018.

Quatre prestataires ont été présélectionnés et audités au mois de juin, conduisant à la présentation de deux prestataires au Conseil d'administration de l'association, le 20 septembre 2018.

Entre-temps, Jacques THOMAS a travaillé sur les arborescences et la création de la maquette du portail web qui complète le SIGB.

Finalement, la société C3RB de Rodez, avec son SIGB « ORPHÉE NX », a été retenue. Le travail est en cours avec ce prestataire pour réaliser les adaptations nécessaires pour satisfaire les besoins particuliers des Bibliothèques Sonores, à partir des éléments de paramétrage définis par la commission.

Les premiers test devraient débiter avec un petit groupe de Bibliothèques Sonores, dont celle des Alpes de Haute-Provence, au cours du second trimestre 2019.



## :: Les audiorevues

4 nouveaux titres, viennent enrichir le catalogue des audiorevues :

- Long Cours : trimestriel, sur la littérature et les grands reportages
- Moyen âge : trimestriel, sur la France du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle
- Salamandre : bimestriel, la revue des curieux de nature
- Zadig : trimestriel, toutes les France qui racontent la France

Au total, ce sont donc désormais 30 titres d'audiorevues, mensuelles, hebdomadaires ou trimestrielles qui sont enregistrées en voix humaine à chaque parution.

## :: Le renouvellement du bureau

Je rappelle encore cette année que le poste de vice-président est vacant et qu'il serait souhaitable, après 15 ans de travail de l'équipe actuelle, de prévoir un renouvellement et une transition en douceur. C'est d'autant plus important qu'une évolution majeure de notre fonctionnement va avoir lieu avec la mise en service de notre nouveau logiciel de gestion...

Je lance donc un appel à candidatures pour ce poste, sachant que la composition du bureau peut être modifiée à tout moment, même en cours de mandat.

J'ai toutefois le plaisir de vous présenter les nouveaux bénévoles qui ont bien voulu s'engager à nos côtés :

- Jacques BERGEOT qui assure le suivi et l'assistance aux Donneurs de Voix ;
- Jeanne IZZO, notre nouvelle secrétaire, qui a pris en main une large part des tâches assurées par Jocelyne THOMAS ;
- Anne POTIN qui assure le suivi des audiolecteurs en littérature scolaire.

## • Remerciements

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans adresser mes remerciements à toutes les personnes qui animent notre bibliothèque, Marie-Claire et Marc MÉZIÈRES ainsi que Lucette DESMETTRE qui assurent sans faiblir les permanences du mardi et la tenue de stands dans les diverses manifestations.

Un grand merci également à Michel CHAPOTON, Éric GUILLEMARD et Jean-Claude MILLET qui assurent à Digne des permanences mensuelles et le suivi des audiolecteurs de l'est du département.

J'associe évidemment à ces remerciements tous nos Donneurs et Donneuses de Voix pour leur travail qui se fait dans la discrétion mais sans lequel les Bibliothèques Sonores n'existeraient pas !

Je remercie également les différents organismes qui ont bien voulu, en 2018, nous aider à couvrir nos frais de fonctionnement :

- la Communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon (DLVA) qui vient de nous confirmer le renouvellement de sa subvention de 3 000 €,
- la Communauté de Communes Forcalquier-Montagne de Lure qui a également confirmé le maintien de sa subvention de 1 000 €,
- et tous les autres organismes déjà cités plus haut, dont les LIONS Club de Manosque et Digne...

N'oublions pas non plus les nombreux audiolecteurs qui nous font un don, ainsi que les sympathisants et les Donneurs de Voix qui nous soutiennent également par leurs dons.

Je vous rappelle enfin que les entreprises peuvent nous soutenir par des dons qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les dons des personnes physiques (soit 66 % de réduction d'impôt sur le revenu), mais aussi par des dons en nature.

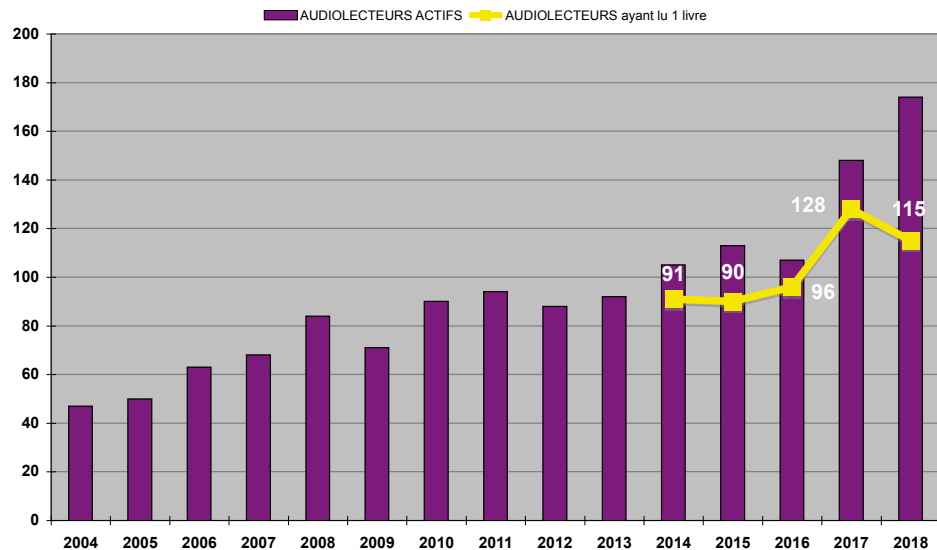
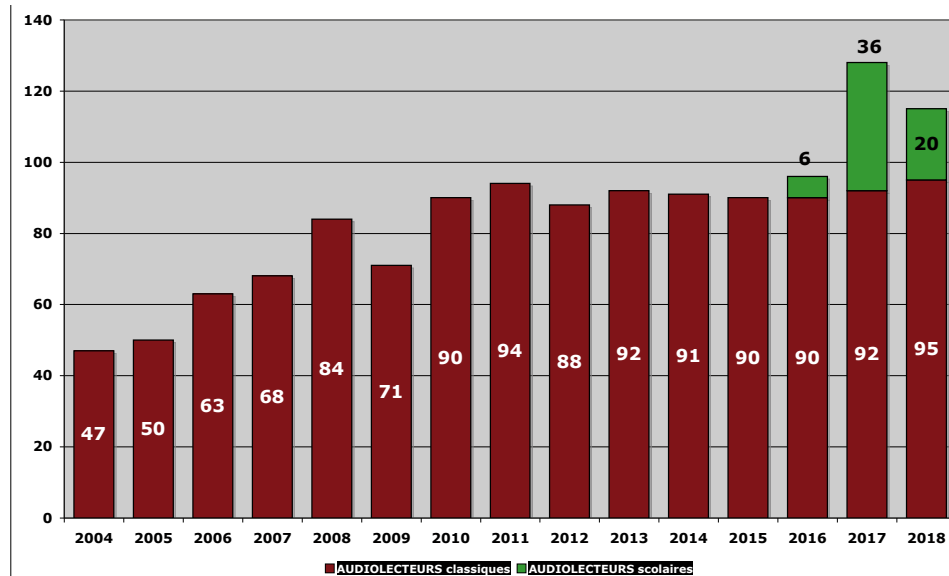
Faites savoir aussi, autour de vous, que nous pouvons recevoir des legs exemptés de droits de succession pour contribuer à l'équipement de notre Bibliothèque en lecteurs Victor, voire à l'achat de locaux...

Que tous ceux qui contribuent à notre bonne santé financière soient ici chaleureusement remerciés. Nos besoins financiers restent modestes, mais nous allons devoir mettre à niveau notre équipement informatique, après plus de 10 ans de bons et loyaux services, pour utiliser correctement notre nouveau système de gestion qui fonctionnera en ligne.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Avec les décès, malheureusement renouvelés chaque année, et les audiolecteurs incapables de poursuivre l'écoute de livres en raison de problèmes de santé, le nombre d'audiolecteurs actifs a légèrement diminué en 2018 : 115 audiolecteurs ont lu au moins un livre dans l'année, contre 128 en 2017.



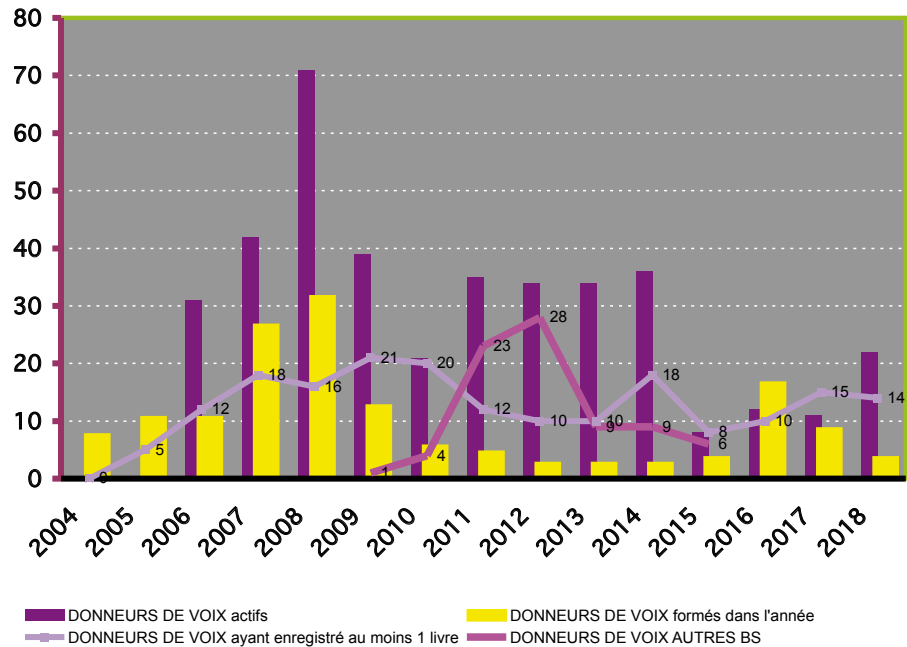
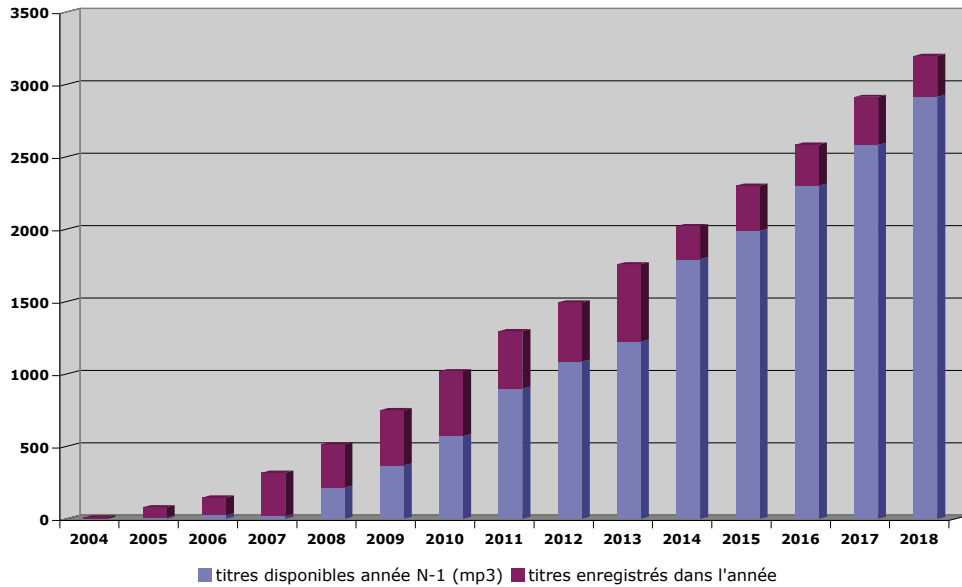
Mais cette évolution est essentiellement liée à la fluctuation du nombre d'élèves actifs en littérature scolaire : 20 en 2018 au lieu de 36 l'an dernier, sur 55 inscrits.

**Le nombre d'audiolecteurs « traditionnels » est lui encore en progression : 95 en 2018 au lieu de 92 (+ 3,3 %).**

Il faut noter que les audiolecteurs scolaires sont par nature très fluctuants : d'une part ils ne lisent annuellement que les quelques ouvrages étudiés en classe (ils ne sont quasiment jamais des lecteurs réguliers comme les audiolecteurs plus âgés) mais ils arrêtent souvent leur activité d'une année sur l'autre en fonction de l'évolution de leur scolarité, notamment le changement d'établissement.

• Développement de notre catalogue

Le nombre de titres à notre catalogue continue régulièrement sa progression. Il comprend au 16 avril 2019, 3 251 titres, soit 336 nouveaux enregistrements depuis le 1er janvier 2018.

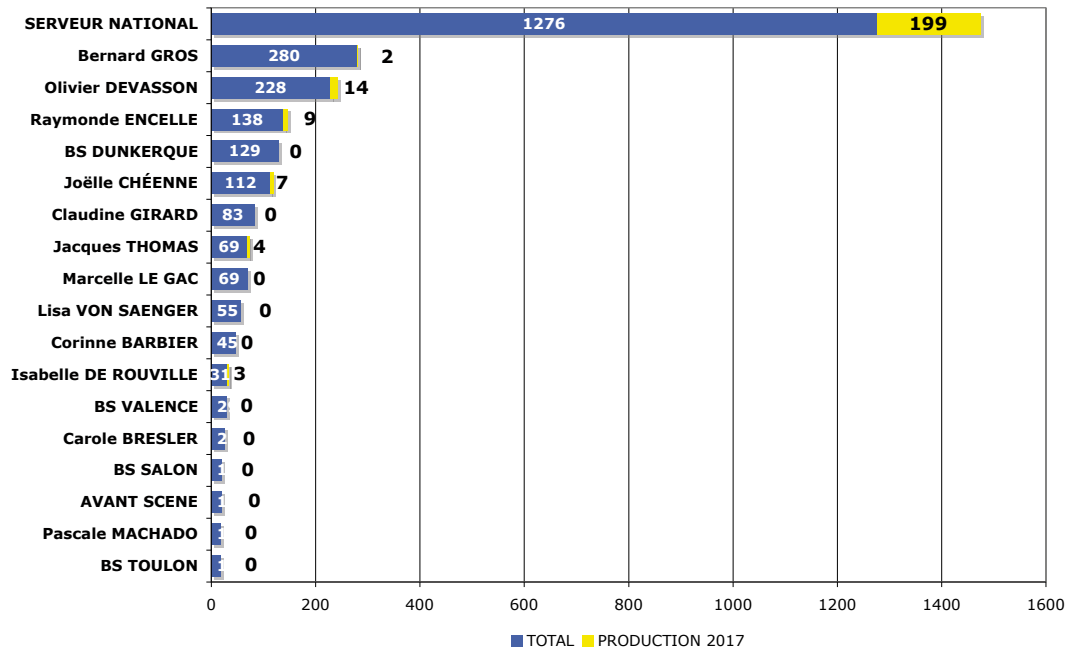


Cette progression est due au travail de nos Donneurs de Voix ainsi qu'aux téléchargements depuis le Serveur national.

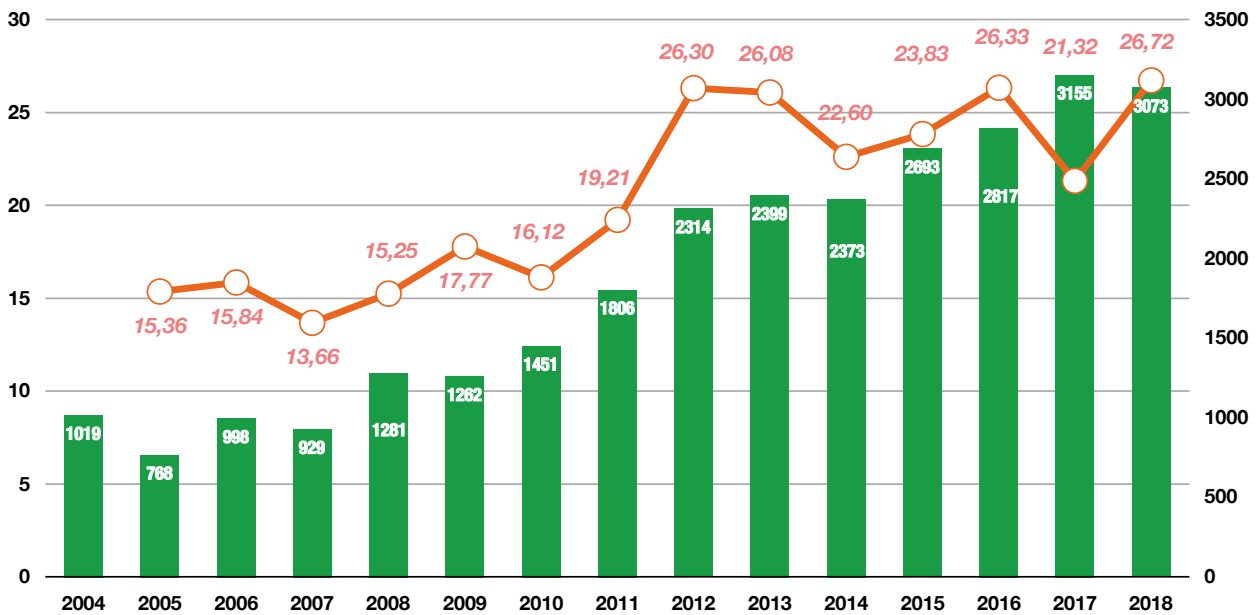
Nos Donneurs ont enregistré 43 titres en 2018 (contre 54 en 2017).

On pourra voir, sur le graphique ci-après, les performances de nos donateurs les plus productifs. Nous les remercions tous chaleureusement, et nous les encourageons à poursuivre leurs lectures en souhaitant qu'ils y trouvent plaisir et satisfaction d'être utiles.

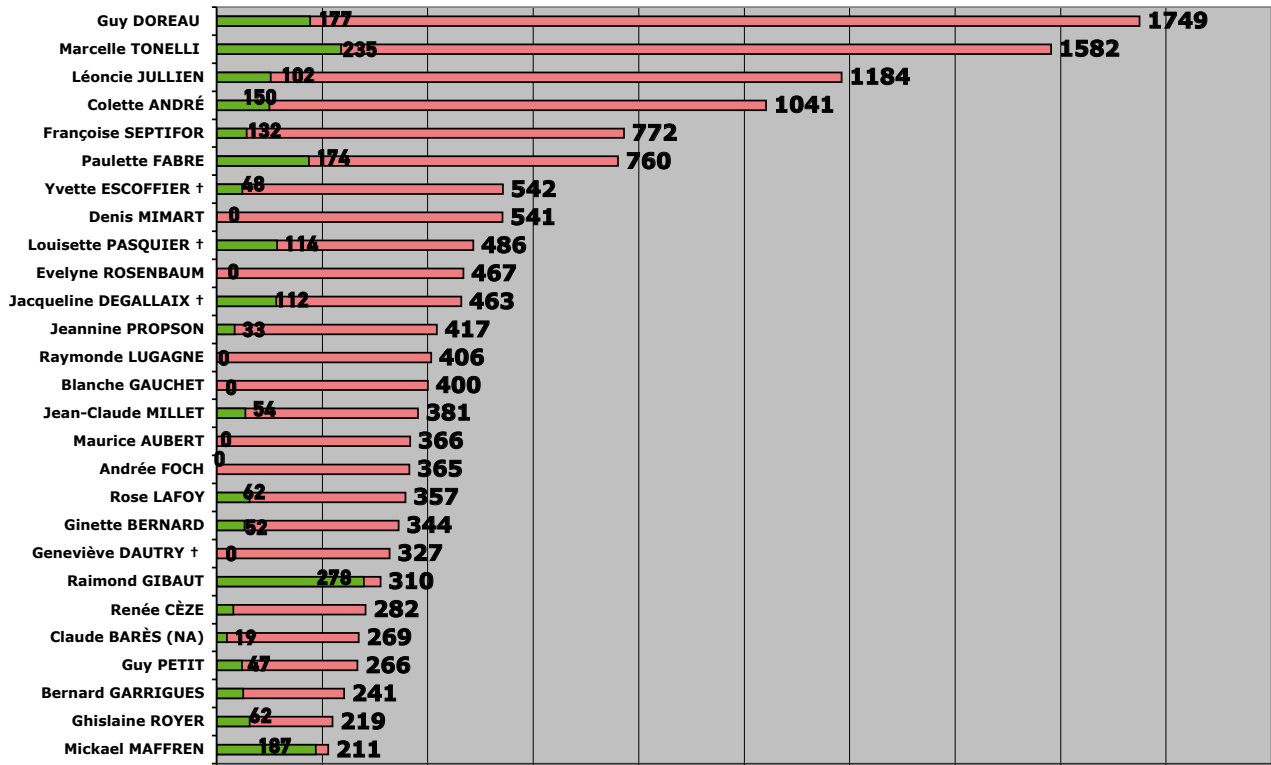




Le nombre de titres prêtés, soit 3 073, est en très légère diminution (3 155 en 2017). En 2018, en moyenne, chaque audiolecteur a lu plus de 26 livres dans l'année, une moyenne relativement stable si l'on met à part les audiolecteurs scolaires.



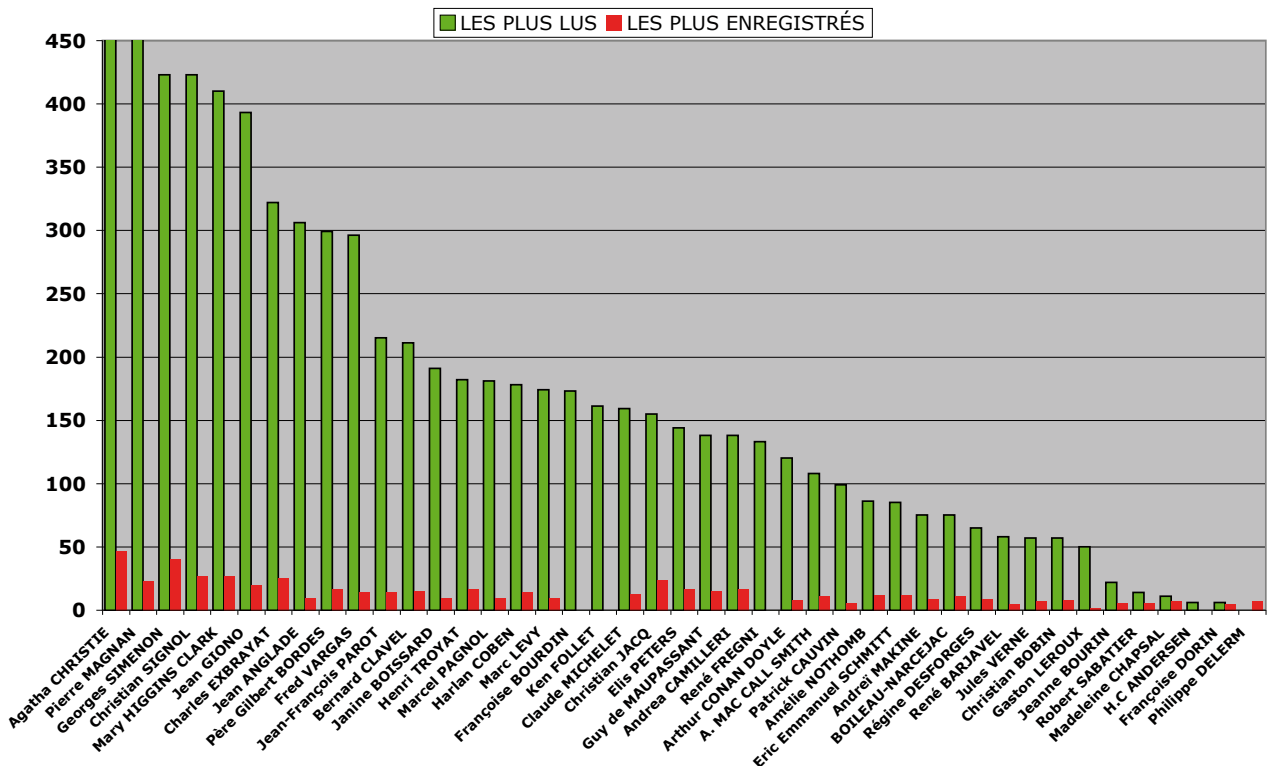
Mais cette moyenne cache des différences énormes, comme on peut le voir sur le graphique des audiolecteurs les plus assidus, en page suivante.



Cette année encore, notre champion est une championne, avec 235 livres lus dans l'année ! Mais c'est toujours Guy Doreau qui détient le record de livres lus depuis son inscription à la Bibliothèque Sonore, avec plus de 1 700 titres.

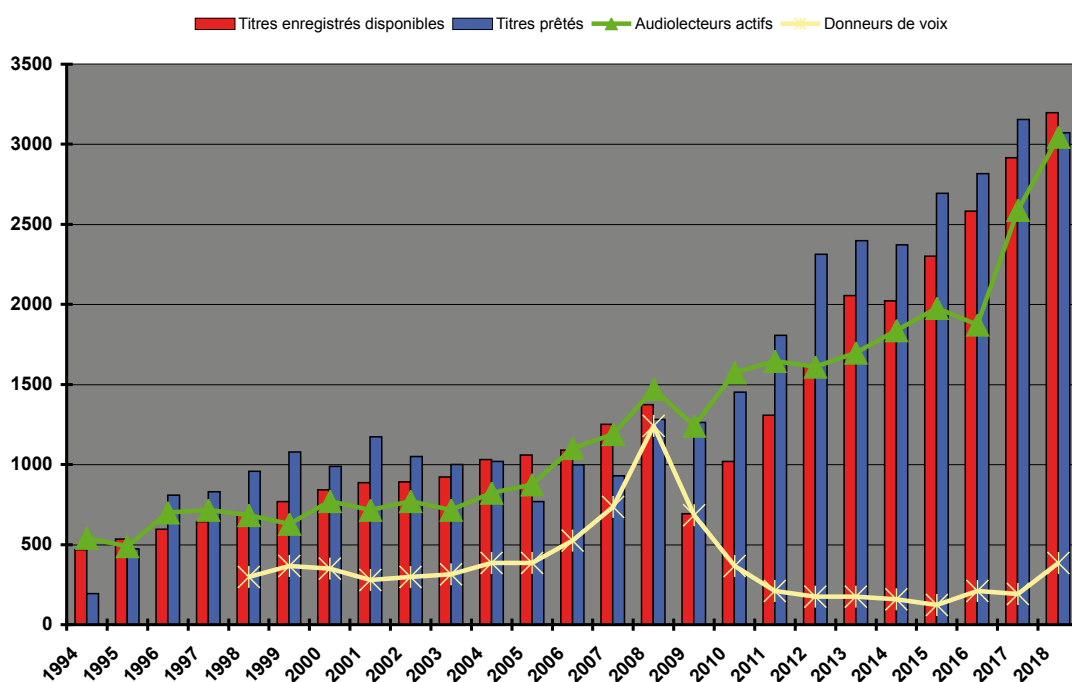
Notre Serveur national, qui mutualise les meilleurs enregistrements des différentes Bibliothèques Sonores, propose actuellement plus de 10 000 titres d'audiolivres. Cela facilite le développement de notre catalogue et nous permet de faire face aux demandes de nos audiolecteurs les plus assidus.

Mais nous devons néanmoins développer notre équipe de Donneurs de Voix pour enregistrer les très nombreux nouveaux titres proposés chaque année par les éditeurs : le nombre de titres à enregistrer est immense, notre contribution dépend du nombre et de l'activité de nos Donneurs de Voix !



Les statistiques sur les auteurs les plus lus par nos audiolecteurs, en comparaison avec les auteurs les plus enregistrés, montrent peu de variations en 2018.

Agatha Christie, Pierre Magnan et Georges Simenon forment le trio de tête, confirmant la demande constante de romans policiers par une majorité d'audiolecteurs. Toutefois, Christian Signol prend la 4<sup>e</sup> place tandis que Mary Higgins-Clark rétrograde de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> place. Enfin on voit apparaître notre auteur manosquin René Frégni dans le Top 25 !



Le graphique de synthèse confirme la progression de l'activité de notre Bibliothèque Sonore depuis sa création en septembre 1993.

La courbe des Donneurs de Voix actifs confirme sa remontée tandis que celle des audiolecteurs actifs montre une nette progression. Nous devons poursuivre notre action de recrutement et de formation de Donneurs de Voix, notamment de voix d'hommes, plus difficiles à recruter.

Ayant fait une présentation la plus complète possible de notre activité de l'année 2018, je suis prêt, ainsi que les membres du bureau, à répondre maintenant à toutes vos questions sur ce rapport moral et ce rapport d'activité.

#### RAPPORT FINANCIER

Je cède la parole à notre trésorier Jean-Louis BARATIER qui va vous présenter le rapport financier de l'année 2017 et le rapport provisoire 2018 établi par ses soins.

Je vous rappelle que **le montant de la cotisation annuelle est toujours de 5 euros. J'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à régler tout de suite cette cotisation nécessaire pour pouvoir participer au vote à notre assemblée générale nationale.**

Les questions étant épuisées, je vous remercie de votre attention et vous invite maintenant à clore cette réunion et à nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Président  
Jacques THOMAS